



Ordonnance n°2021-1310 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021
Portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les
collectivités territoriales et leurs groupements

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 Mars 2026

Le six mars deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal de Novillard s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 10

Quorum : 06

Nombre de conseillers présents : 07

Nombre de conseillers votants : 09

Nombre de conseillers absents : 03

Etaient présents : Mmes BILLOD Pascale, CHEVALIER Joëlle, GABILLOUX Pascale, MM. FAVEZ Frédéric, GAUTHERAT Claude, GROSJEAN Wilfried et MOCHÉ Laurent (arrivé à 20h35)

Etaient absents excusés : Mme VARIN (PRUSHANKIN) Sophie, Mme LAMBERT Agnès, M. BONHOMME Romuald

Procurations : Mme VARIN (PRUSHANKIN) Sophie à Mme CHEVALIER Joëlle ; Mme LAMBERT Agnès à M. MOCHÉ Laurent

Mme CHEVALIER Joëlle a été nommée secrétaire de séance

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DE LA SÉANCE

N°001-2026 – Approbation du Compte Administratif 2025 – *Accord à l'unanimité (Mme le Maire n'ayant pas pris part au vote)*

N°002-2026 — Approbation du Compte de Gestion 2025 - *Accord à l'unanimité*

N°003-2026 – Affectation du résultat de fonctionnement 2025 - *Accord à l'unanimité*

N°004-2026– Vote du Budget primitif 2026 – *Accord à l'unanimité*

N°005-2026 – Adhésion au service d'inspection en santé et sécurité au travail du CDG90 – *Accord à l'unanimité*

N°006-2026 – Adhésion au groupement de commande pour la livraison et la fourniture de dispositifs de signalisation verticale – *Accord à l'unanimité*

Le Maire,

Pascale GABILLOUX



AFFICHÉ LE : 10/03/2026